

immédiate dont la Providence répond, ou, si la justice immanente fléchit, — ce qui lui est ordinaire, son mécanisme étant inadéquat aux exigences de l'ordre moral, — au moyen d'interventions, terrestres ou supraterrrestres, personnelles, sociales ou divines.

La *satisfaction*, comme on dit dans le langage théologique, fait partie de la réparation de nos fautes au même titre que la confession, qui en est l'aveu, que la contrition, qui en est le regret, et que l'absolution qui l'efface en elle-même sans doute, mais en laisse courir les effets de désordre.

Il ne suffit pas de changer de voie ; il faut effacer le vieux sentier où l'on s'égareait, parce que ce sentier trouble le plan du jardin mystique et qu'on y a piétiné les fleurs du bien.

Le Christ, bon jardinier, vient à notre aide. Sa croix est la bêche du labour réparateur comme de celui des semailles et des plantations ; mais il faut l'actionner avec lui ; car si le Christ est notre Christ, nous sommes, aussi, avec lui, nos propres christes. Il ne nous traite pas en irresponsables. Luther le prétendait en affirmant que la peine due au péché a été payée une fois pour toutes, et que nous sommes donc, au spirituel, de simples héritiers — avec toute facilité sans doute de devenir dilapidateurs.

Nous disons, nous — et je laisse à juger si la doctrine du réformateur n'aurait pas plus que la nôtre besoin de réformation — nous disons que la rédemption du Christ rétablit nos affaires morales ; nous fait renaître spirituellement et nous met en position de conduire nos destinées là où elles vont : mais que nous sommes les acteurs de ce drame, en union avec la troupe fraternelle où nous sommes engagés, avec le Chorège qui nous préside, avec Dieu, l'auteur de la pièce qui se joue dans l'humanité.

On sait, à propos du sacrement de pénitence, que le pécheur reconquiert l'amitié de Dieu par un triple pouvoir : Dieu lui-même, qui absout ; l'Eglise, corps spirituel uni à Dieu, qui guérit l'un de ses membres en le remplaçant, de son consentement, sous l'empire de l'idée vitale ; l'intéressé, sans lequel rien n'est fait, non plus qu'un membre ne guérit si ses propres réactions se refusent à l'action organique et à l'influence de l'âme.

Quand il s'agit de la peine due au péché, la doctrine n'a pas lieu d'être différente. Cela concerne le pécheur, dans la